



# Mon enfant à Ramatuelle



Guide d'accueil 2015 - 2016



« Mon enfant à Ramatuelle » est votre guide, à vous, parents d'enfants résidant à Ramatuelle.

Dans ce document, vous trouverez toutes les informations relatives à la garde, à la santé, à l'éducation et aux loisirs de vos enfants.

Notre commune propose en effet aux familles une multitude d'offres dans tous ces domaines, y consacrant d'importants moyens humains, matériels et financiers.

Car, comme pour tous les habitants de Ramatuelle, notre volonté est d'offrir à chacun les moyens de s'épanouir et de grandir en harmonie dans notre commune.

Bonne lecture !

Roland BRUNO,  
Maire de Ramatuelle

Patricia AMIEL,  
Adjointe au Maire  
Déléguée à l'enfance  
et à la jeunesse





**Votre enfant fréquente ou souhaite fréquenter :**

**Pages :**

<b>I</b>	- La crèche	<b>4</b>
<b>II</b>	- L'école	<b>8</b>
<b>III</b>	- Le service restauration	<b>16</b>
<b>IV</b>	- Les services périscolaires	
	a) La garderie périscolaire du matin et l'accueil de loisirs périscolaire du soir	<b>20</b>
	b) Les mercredis loisirs	<b>21</b>
	c) Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)	<b>22</b>
	d) L'étude surveillée	<b>24</b>
	e) Le transport scolaire	<b>25</b>
<b>V</b>	- Les services extrascolaires	
	a) L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) / Club Ados	<b>29</b>
	b) L'ODEL VAR	<b>33</b>
<b>VI</b>	- Les associations ramatuelloises	<b>34</b>
<b>VII</b>	- Et après...	<b>37</b>
	Les collèges, les lycées, les associations parents d'élèves, la Mission Locale	
<b>VIII</b>	- Numéros utiles	<b>40</b>
<b>IX</b>	- Annuaire	
	a) École et services municipaux	<b>44</b>
	b) Administrations	<b>45</b>

## I - LA CRECHE



Installée route Bonne Terrasse à côté de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, la crèche « L'île Bleue » est exemplaire par la qualité écologique du bâtiment et sa qualité de confort. Sa forme et son bardage en tuiles émaillées bleues de fabrication artisanale lui donnent une douceur et une intemporalité qui lui permet de s'intégrer parfaitement dans son environnement. Le lieu apaisant et accueillant offre aux enfants calme et sérénité.

La crèche municipale est destinée à favoriser l'éveil des jeunes enfants en toute sécurité physique et affective.

Trente enfants, âgés de 10 semaines à 3 ans, y sont accueillis chaque jour par les agents qui les aident à avoir confiance en eux, à prendre leur place dans la vie collective grâce à un rythme de journée pensé pour leur épanouissement.

### ♦ Le personnel :

L'équipe pédagogique dynamique et motivée assure le fonctionnement de la crèche.

Elle compte 8 professionnelles de la petite enfance, dont une directrice éducatrice de jeunes enfants, 4 auxiliaires de puériculture, 4 agents titulaires du C.A.P. petite enfance.

Un agent assure l'entretien du bâtiment.

Enfin, la structure travaille avec des intervenants ponctuels, à savoir :

- ♦ une infirmière présente 12 heures par semaine,
- ♦ un médecin intervenant une fois par mois,



## I - LA CRECHE



- ♦ une psychomotricienne du C.A.M.S.P. (Centre d'Action Médico - Sociale Précoce) qui rend visite sur demande afin d'observer l'évolution motrice et cognitive des enfants.

### ♦ Une journée à la crèche :

L'accueil se fait à toutes les heures de la journée soit dans la section des « bébés » soit dans celle des « moyens » ou celle des « grands » et ce dans le respect de leurs rythmes et de la tendresse dont ils ont besoin.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 et fermée durant les vacances de Noël et les jours fériés.

Dès leur arrivée, les enfants participent d'abord à un temps de collation matinale.

Ce moment s'inscrit dans le projet pédagogique de l'établissement. C'est un « atelier du goût » qui développe la découverte des aliments sous tous leurs aspects.

Il est suivi par un temps de rassemblement pour les plus grands avec chants, lectures favorisant l'attention et le développement du langage.

Le reste de la matinée, est soit composé de jeux libres dans le jardin (où petites motos et parcours de baby gym, font le bonheur des enfants), soit rythmé par des activités manuelles (où les petites mains deviennent créatives, au travers de la pâte à modeler, de la peinture, de l'eau et de nombreux autres supports).



## I - LA CRECHE



*L'île bleue*

Le déjeuner est servi à 11h, les plus grands dégustent les repas livrés par le service restauration, les bébés goûtent les purées confectionnées sur place adaptées aux régimes alimentaires préconisés par leur pédiatre.

La sieste permet par la suite d'offrir le repos nécessaire aux enfants, afin de faire le plein d'énergie pour l'après midi, où le goûter est servi, avant de retrouver leurs parents.

Tout au long de l'année, des fêtes sont organisées et permettent de rassembler les familles. Ce sont des moments chaleureux, où les liens parents/professionnels se renforcent, afin d'entourer les enfants de l'attention qui leur est nécessaire.

La crèche est un réel soutien à la parentalité dès le plus jeune âge.

Afin d'assurer son bon fonctionnement, la municipalité met à sa disposition un bâtiment, du personnel communal pour l'encadrement des enfants et la confection des repas.



L'entretien des locaux et les fournitures sont également à la charge de la commune.

Un personnel administratif assure le secrétariat de la directrice.

Le coût de la structure multi accueil municipal est garanti par une participation familiale, une subvention C.A.F. et une subvention municipale.

## I - LA CRECHE



L'île bleue

Assistante maternelle :

Sylvie BRUNO

« La Rouvenède » - 154 Chemin du Pin de Truc - Apt n° 6  
83350 RAMATUELLE

☎ : 04 94 96 86 95 / 06 19 30 23 63



### CONTACTS / RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS :

#### *La crèche*

1543 Route de Bonne Terrasse

☎ : 04 94 49 26 58 / 09 60 40 57 80

Courriel : [lacreche@mairie-ramatuelle.fr](mailto:lacreche@mairie-ramatuelle.fr) / [secretariat.lacreche@mairie-ramatuelle.fr](mailto:secretariat.lacreche@mairie-ramatuelle.fr)

Pour les autres communes, consulter le site de la CAF : [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr), qui propose des simulations d'accueil afin d'avoir une estimation du coût de revient de l'accueil en crèche.

0 - 3 ans

## II - L'ÉCOLE



Les classes de maternelle et les classes élémentaires sont regroupées sous l'entité du groupe scolaire Gérard Philipe avec une seule direction.

L'enseignement est dispensé :

de 8h30 à 11h30 et

de 12h55 à 15h55

Le mercredi de 8h30 à 11h30



L'ouverture de l'école a lieu 10 minutes avant les cours.

Une garderie périscolaire est organisée matin et soir pour les parents qui travaillent.



Les élèves sont répartis en 7 classes : 2 classes maternelles et 5 classes élémentaires.

Une employée communale (ASEM) est affectée à chaque classe maternelle afin d'aider l'enseignante et conforter les enfants dans l'acquisition de leur autonomie

## II - L'ECOLE



Le Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficultés (RASED) ainsi qu'une Assistante de Vie Scolaire (AVS) apportent un soutien et une aide adaptés aux difficultés de chaque enfant.

Un médecin scolaire est chargé de mettre en place des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) pour les élèves ayant des problèmes de santé.

Un Emploi de Vie Scolaire (EVS) est également en fonction dans l'école.

Les Projets d'Ecole sont élaborés par les enseignants et validés par l'inspection de circonscription de Cogolin.

C'est ainsi que certains élèves participent à des séances de piscine de la Croix Valmer, d'autres à des séances de voile et d'autres encore s'initient du kayak.

## II - L'ÉCOLE



Chaque année des classes transplantées ou de découvertes sont organisées et tous les enfants ont la chance durant leur scolarité de visiter une région, une ville ...

Par ailleurs, un projet musical est mis en place avec l'aide du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI). Ainsi chaque semaine, toutes les classes du CP au CM2 travaillent avec un professeur spécialisé en lien avec l'équipe pédagogique.

Enfin, de nombreuses activités et fêtes rythment l'année scolaire : Noël, carnaval, loto, kermesse, spectacle de fin d'année.

Les parents d'élèves sont élus chaque début d'année scolaire et sont membres du Conseil d'École. Ils ne sont pas constitués actuellement en association mais peuvent le faire. Ils sont associés à la vie de l'école et diffusent les informations aux autres parents d'élèves.

Il est à noter que Ramatuelle accepte des enfants avec dérogation scolaire émanant de leur commune de résidence. Ces dérogations, en accord avec la commune du lieu d'habitation, sont soumises pour la plupart, à des protocoles d'accord financier.



## II - L'ECOLE



Ramatuelle, comme toutes les communes, met à disposition du groupe scolaire des moyens financiers et humains et assure, avec ses services techniques, la gestion et l'entretien desdits bâtiments, mais aussi le transport en bus des enfants.

La commune de Ramatuelle apporte également son support logistique pour la mise en place des différentes manifestations ou fêtes proposées par le groupe scolaire.

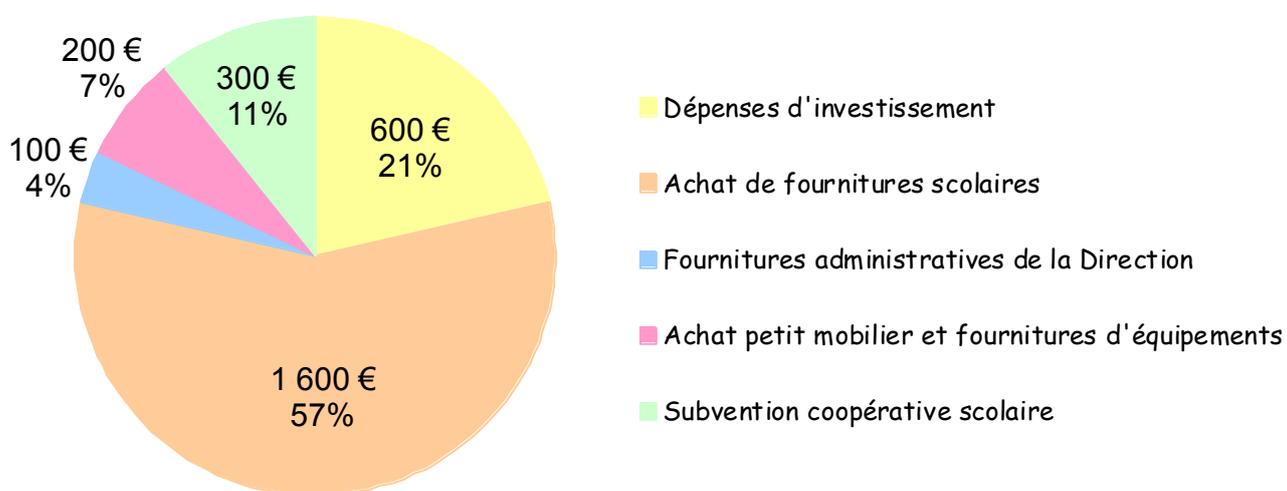
Sur le plan administratif, le service Population de la mairie gère les inscriptions, la dotation annuelle (fonctionnement et investissement), les commandes de fournitures, petit mobilier du groupe scolaire et investissement, le budget des sorties avec les demandes de bus municipal ou Sodetrav mais également les commandes de dictionnaires pour la classe de CM2, les cadeaux de Noël (livres, chocolats et spectacle).

Chaque année, un budget est dédié à la remise à neuf d'une classe (peinture, luminaires...).

## II - L'ECOLE



**Dotations annuelles pour chaque classe : 2 800 € (réf. 2015)**



Une somme de 120 € par enfant de l'élémentaire et 50 € par enfant de la maternelle est accordée pour les sorties.

Si une famille ne dispose pas de revenus suffisants pour assurer le voyage de fin d'année, ou se trouve devant des difficultés financières passagères, elle peut s'adresser au CCAS.

Les salles « BCD » (Bibliothèque Centre de Documentation) et « Informatique » sont également mises à disposition des enfants. Elles sont gérées par du personnel communal.

## II - L'ECOLE



Il est à noter que la commune renouvelle les livres et les ordinateurs régulièrement.

Par ailleurs, par le biais de conventions avec la mairie, le groupe scolaire utilise le dojo, les cours de tennis, le terrain de football et le terrain multi-sports, la commune assurant toutes les dépenses de ces lieux en matière de charges et entretiens divers.

Enfin, grâce à la mise à disposition de personnel communal, les enfants réalisent une « Gazette » dans laquelle apparaissent textes, dessins et photos retraçant les événements de l'année scolaire.



### CONTACTS :

#### *L'école*

Groupe scolaire Gérard Philipe

63 Rue Jean-Moulin

☎ / fax : 04 94 79 21 05

Courriel : [ecole.0830892u@ac-nice.fr](mailto:ecole.0830892u@ac-nice.fr)

## II - L'ECOLE



### ♦ Partenaires:

#### Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)

Rue de Montebello - CS 71204

83070 TOULON CEDEX

☎ : 04 94 09 55 00

Fax : 04 94 09 55 15

Courriel : ia83@ac-nice.fr



#### Inspection de Circonscription de l'Education Nationale (IEN)

4 Traverse Buissonnière

83310 COGOLIN

☎ : 04 94 54 77 11

Courriel : ien-cogolin@ac-nice.fr

#### Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) - Rostropovitch-Landowski

44 Rue Marceau

83310 COGOLIN

☎ : 04 98 12 29 74

Fax : 04 98 12 68 75

Courriel : info@conservatoire-rostropovitch-landowski.fr

Site : www.conservatoire-rostropovitch-landowski.fr

## II - L'ECOLE



### RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS :

En mairie - service Population  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h à 17h

☎ : 04 98 12 66 68 / 04 98 12 66 73

Fax : 04 94 79 26 33

Courriel : [scolaire@mairie-ramatuelle.fr](mailto:scolaire@mairie-ramatuelle.fr)

Site : [www.ramatuelle.fr](http://www.ramatuelle.fr)



### Dates et délais d'inscription :

Pendant tout le mois de mai de chaque année en cas de changement de cycle ou pour une arrivée sur la commune.

Parallèlement à toute inscription, les parents doivent prendre un rendez-vous avec la Direction de l'école aux jours et heures indiqués au portail d'entrée de l'école à partir de fin mai.

### Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

3 - 11 ans



Véritable moment privilégié pour les enfants, le restaurant est le lieu de découverte de nouveaux goûts et de différentes variétés d'aliments, les plats et menus étant élaborés sur place.

Les menus sont confectionnés par le chef de cuisine. Une diététicienne et une conseillère municipale en assurent le bon équilibre.

Le responsable et ses agents sont à l'écoute des enfants et permettent ainsi le maintien d'une ambiance conviviale et agréable.

Environ 150 enfants fréquentent le restaurant chaque jour.



### III - LE SERVICE RESTAURATION

Deux services sont mis en place permettant un déjeuner dans le calme.

Le 1<sup>er</sup> service est à 11h30 et le 2<sup>ème</sup> service à 12h15.



3 agents s'occupent des enfants de la maternelle et 2 autres s'occupent des grands.

3 - 11 ans



La cuisine est équipée de matériels dernière génération, donc performants, entraînant gain de temps, économie d'énergie, une manutention moindre et une traçabilité des cuissons sauvegardée sur clef USB.

Par ailleurs, les repas pour les grands de la crèche sont livrés et transportés dans des containers isothermes facilitant la traçabilité (prise de température au départ et à l'arrivée).

C'est ainsi que les enfants ont la chance de pouvoir manger des produits frais ainsi que des produits bio.



Une participation financière importante de la commune permet aux enfants de bénéficier d'un tarif unique de 2,40 € pour un repas (tarifs 2015).

Coût de revient net d'un repas pour Ramatuelle : 10,20 € (source service Finances de la mairie 2015).



### III - LE SERVICE RESTAURATION

#### Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

#### Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

#### RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS :

En mairie - service Population

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

☎ : 04 98 12 66 68 / 04 98 12 66 73

Fax : 04 94 79 26 33

Courriel : [scolaire@mairie-ramatuelle.fr](mailto:scolaire@mairie-ramatuelle.fr)

Site : [www.ramatuelle.fr](http://www.ramatuelle.fr)

#### CONTACTS :

##### *Le service restauration*

Groupe scolaire Gérard Philipe

63 Rue Jean-Moulin

83350 Ramatuelle

☎ : 04 94 17 98 85

Courriel : [restaurant.scolaire@mairie-ramatuelle.fr](mailto:restaurant.scolaire@mairie-ramatuelle.fr)

Site : [www.ramatuelle.fr](http://www.ramatuelle.fr)

Horaires : 7h - 16h30



## IV - LES SERVICES PÉRISCOLAIRES



### a) LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE DU MATIN ET L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DU SOIR

Ces accueils, attentifs à l'éveil des enfants, permettent aux parents de concilier leurs vies familiale et professionnelle avant et après les heures d'enseignement.

#### Jours et horaires de fonctionnement :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h15 à 8h30 et de 16h à 18h15

Le mercredi de 7h15 à 8h30 et de 11h30 à 12h30

#### Lieu d'accueil :

Salle polyvalente du groupe scolaire Gérard Philipe

Tarifs 2015 : 1,95 €

Les tarifs sont révisés chaque année au mois de décembre et votés en conseil municipal.

#### Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

#### Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

En cours d'année, fiche d'inscription hebdomadaire distribuée à l'école et à retourner à l'enseignant en début de semaine suivante.

#### CONTACT :

☎ : 06 33 28 09 25

## IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



### b) LES MERCREDIS LOISIRS

Cet accueil se déroule les mercredis, après les heures d'enseignement, à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Bonne Terrasse. Il est ouvert aux enfants ramatuellois scolarisés âgés de 3 à 11 ans. Il s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs : la famille, l'école, les associations sportives, etc.

#### Jours et horaires de fonctionnement :

Chaque mercredi en période scolaire de 11h30 à 18h15.

A 11h30, après les heures d'enseignement, les enfants inscrits empruntent, avec un animateur, le bus municipal qui les conduit jusqu'à l'ALSH. Les enfants y mangent et y passent l'après-midi.

#### Horaires de départ de fin de journée :

17h15-18h15

#### Tarifs 2015 :

De 4,70 € à 11,50 € en fonction des revenus du foyer et de la composition de la famille. Les tarifs sont révisés chaque année au mois de décembre et votés en Conseil municipal.

#### Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

#### Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

Fiche d'inscription mensuelle à renvoyer au plus tard le 15 de chaque mois pour le mois suivant.

#### CONTACT :

☎ : 04 94 82 27 35

3 - 11 ans

## IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



### c) LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Elles ont été mises en place suite à la réforme des rythmes scolaires et visent à favoriser l'accès pour tous les élèves aux activités sportives, culturelles, artistiques, etc. La commune de Ramatuelle a mis en place un Projet Educatif De Territoire (PEDT) garant de la cohérence et de la qualité des activités organisées.

Les élèves de la maternelle participent à des projets tels que : réalisation et entretien d'un potager, rencontres intergénérationnelles, prévention des risques domestiques, etc. Les élèves de l'élémentaire s'initient à la musique, au théâtre, à l'anglais, aux arts plastiques, au handball, à la danse, au judo, au yoga, au tennis et au rugby. Les activités évoluent à chaque période suivant le souhait des enfants.

#### Jours et horaires de fonctionnement :

Chaque jeudi en période scolaire, de 13h à 16h.



## IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



### Lieu :

Groupe scolaire Gérard Philipe ainsi que dans les infrastructures municipales (déplacements assurés par le bus municipal).

### Tarifs :

Gratuit.

### Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

### Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

Fiche d'inscription annuelle.

### CONTACT :

☎ : 04 94 82 27 35



3 - 11 ans

## IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



### d) L'ETUDE SURVEILLEE

L'étude surveillée est un temps consacré à la révision des leçons et à la réalisation des devoirs dans un cadre calme et propice au travail.  
Elle n'exonère pas les parents du suivi des devoirs.  
Elle s'adresse à tous les enfants de l'école élémentaire.  
Elle est assurée par des enseignants ou AVS.

#### Jours et horaires de fonctionnement :

Le soir (lundi-mardi-jeudi-vendredi) de 16h à 17h30.  
16h-16h15 : goûter ; 16h15-16h30 : récréation ; 16h30-17h30 : étude surveillée.  
Les vendredis veille de vacances, l'étude surveillée ne se fait pas ainsi que la dernière semaine de l'année scolaire.

#### Lieu :

Dans une salle de classe du groupe scolaire Gérard Philipe.

#### Tarifs journaliers :

3,30 € + 0,30 € si l'enfant, à l'issue de l'heure d'étude surveillée, se rend à la garderie périscolaire jusqu'à 18h15 (tarifs 2015).

#### Dates et délais d'inscription :

Inscription pour une période de 6 semaines sur fiche distribuée et récupérée par les enseignants.

#### CONTACT :

☎ : 04 94 82 27 35

## IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



### e) LE TRANSPORT SCOLAIRE

Groupe scolaire Gérard Philipe et collège du Moulin Blanc.

Seuls les enfants âgés de 4 ans révolus peuvent prendre le bus.

A bord, un accompagnement est assuré par un agent communal pour permettre aux élèves de la maternelle d'emprunter le transport scolaire.

#### Jours et horaires de fonctionnement :

Du lundi au vendredi matin pour une arrivée au collège du Moulin Blanc de Saint-Tropez à 8h et au groupe scolaire Gérard Philipe de Ramatuelle à 8h30.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi soir pour un départ du groupe scolaire Gérard Philipe de Ramatuelle à 16h et du collège du Moulin Blanc de Saint-Tropez à 17h.

Mercredi pour un départ du groupe scolaire Gérard Philipe de Ramatuelle à 11h30 et du collège du Moulin Blanc de Saint-Tropez à 12h.

#### Tarifs :

Les enfants bénéficient de la gratuité du transport car la commune verse au Conseil Général du Var une participation financière.

#### Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

En cours d'année, fiche d'inscription hebdomadaire distribuée à l'école et à retourner à l'enseignant en début de semaine suivante.

## IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



### Pièces à fournir :

Si l'enfant n'a jamais eu de carte transport, il convient de fournir :

- ◆ Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie,
- ◆ 2 photos récentes et identiques,
- ◆ 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ◆ 1 enveloppe timbrée et libellée avec nom et adresse.



### CONTACTS :

☎ : 06 78 79 14 47

pour les matins du lundi, mardi, jeudi  
et vendredi

☎ : 06 86 55 30 71

pour les après-midi du lundi, mardi,  
jeudi et vendredi ainsi que  
le mercredi matin

## IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



### ♦ Pour le lycée du Golfe et / ou autres lycées :

Le transport est une compétence de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

### Inscriptions :

430 Bd de Sylvabelle  
83420 LA CROIX-VALMER  
☎ : 04 94 43 46 30

Ou

Mairie de Gassin  
83580 GASSIN  
☎ : 04 94 56 62 05

Pour les différents lycées, faire suivre le dossier complet à :  
[ibailly@cc-golfedesainttropez.fr](mailto:ibailly@cc-golfedesainttropez.fr)

NB : Exceptionnellement, pour les nouveaux arrivants, le service Population de Ramatuelle peut délivrer l'imprimé de demande de carte bus.

### **EN CAS DE PERTE DE LA CARTE TRANSPORT MAGNÉTIQUE**

**Faire une demande de duplicata à :**

La Gare Routière de Toulon - service gestion des cartes billettiques  
Boulevard Tessé - 83000 TOULON  
☎ : 04 94 26 60 00

**Et joindre :**

- ♦ Un chèque de 5 € libellé à l'ordre de R.T.I n°8
- ♦ Une enveloppe timbrée et libellée avec nom et adresse

## IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



### CONTACTS :

#### ***Inscriptions / Facturation / Encaissement :***

En mairie - service Population

☎ : 04 98 12 66 66

Fax : 04 94 79 26 33

Courriel : [scolaire@mairie-ramatuelle.fr](mailto:scolaire@mairie-ramatuelle.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

#### ***Gestion de la vie quotidienne :***

Service Enfance-Jeunesse

☎ : 04 94 82 27 35 / 06 33 28 09 25

Fax : 04 94 79 12 80

Courriel : [centre.aere@mairie-ramatuelle.fr](mailto:centre.aere@mairie-ramatuelle.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h





## V - LES SERVICES EXTRASCOLAIRES

### a) L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)/CLUB ADOS

Il est destiné à tous les enfants scolarisés de 3 à 16 ans inclus ayant une attache sur la commune.

Il favorise la vie en collectivité, le développement de l'autonomie par les apprentissages du savoir, savoir être, savoir-faire.

Les collégiens et lycéens sont accueillis dans la section « Club Ados ».

C'est un lieu de détente et de découverte, complémentaire à la famille, l'école, les associations sportives et culturelles.

L'Accueil de Loisirs garantit la sécurité affective et matérielle des enfants. Il s'assure de la qualification des « encadrants » et met en place des projets pédagogiques en adéquation avec le projet éducatif de la commune (consultable sur place et en mairie).

Il est déclaré auprès des organismes de tutelle de l'Etat.

Des thématiques sont proposées à chaque période de vacances scolaires ainsi que des sorties : pique-niques, baignades, rencontres intercentres, etc.

La cuisine est élaborée sur place par l'équipe du service restauration.

La commune est très impliquée dans cette structure puisqu'elle met à disposition des enfants : du personnel encadrant diplômé. Elle investit régulièrement dans les travaux de remise aux normes et aménage les terrains pour la saison d'été.



## V - LES SERVICES EXTRASCOLAIRES

La commune participe également financièrement aux séjours d'été et d'hiver sur la base de barèmes des tranches de ressources des familles de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Enfin, l'Accueil de Loisirs voit ses déplacements facilités par la mise à disposition du bus de la commune et des minibus du Football Club Ramatuelle.

La part communale par jour versée pour un enfant est de 92 € hors recettes et hors subventions (source service Finances de la mairie 2014).

### Jours et horaires de fonctionnement :

Toutes les vacances scolaires à l'exception de celles de Noël (inscriptions par module de 4 ou 5 jours).

### Ouverture de 7h45 à 18h15 :

7h45-9h : accueil échelonné des enfants,

9h-17h15 : activités / sorties,

17h15-18h15 : sortie échelonnée des enfants.

Certains samedis, en fonction des projets menés par le « Club Ados », l'Accueil de Loisirs peut ouvrir.

Un séjour d'été et/ou d'hiver est organisé en alternance sur les groupes des préados et ados.

L'accompagnement est réalisé par un directeur et des animateurs diplômés.





## V - LES SERVICES EXTRASCOLAIRES

### Tarifs 2015 :

De 6,50 € à 20 € en fonction des revenus du foyer et de la composition de la famille.  
Les tarifs sont révisés chaque année au mois de décembre et votés en Conseil municipal.

### Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

### Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

Fiche d'inscription par période à renvoyer en respectant les dates renseignées sur l'annexe 2 du règlement intérieur (page 45 du Dossier Unique).





## V - LES SERVICES EXTRASCOLAIRES

### CONTACTS :

#### ***Inscriptions / Facturation / Encaissement :***

En mairie - service Population

☎ : 04 98 12 66 66

Fax : 04 94 79 26 33

Courriel : [scolaire@mairie-ramatuelle.fr](mailto:scolaire@mairie-ramatuelle.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

#### ***Gestion de la vie quotidienne :***

Service Enfance-Jeunesse

☎ : 04 94 82 27 35 / 06 33 28 09 25

Fax : 04 94 79 12 80

Courriel : [centre.aere@mairie-ramatuelle.fr](mailto:centre.aere@mairie-ramatuelle.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h





## V - LES SERVICES EXTRASCOLAIRES

### b) ODEL VAR (OFFICE DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION ET DE LOISIRS)

L'ODEL VAR est un organisme du Conseil Général du Var qui propose des vacances d'été sur mesure, des séjours sportifs, linguistiques et culturels en France et à l'étranger adaptés pour les enfants de 4 à 17 ans.

Les inscriptions ont lieu, début février de chaque année, en priorité sur internet, site [www.odel.fr](http://www.odel.fr), ou en mairie.

Afin que le maximum d'enfants puisse partir en séjour, la mairie de Ramatuelle participe financièrement au coût de chacun des séjours.

#### CONTACTS ODEL VAR :

##### ***Siège social :***

1 Boulevard Foch  
83300 DRAGUIGNAN

☎ : 04 94 92 59 80

Courriel : [sabine.lefevre@odelvar.com](mailto:sabine.lefevre@odelvar.com)

Site : [www.odelevation.fr](http://www.odelevation.fr)

##### ***Service commercial / réservations :***

38 bis Rue Picot  
83000 TOULON

☎ : 04 94 92 59 85

Courriel : [servicecommercial@odelvar.com](mailto:servicecommercial@odelvar.com)





## VI- LES ASSOCIATIONS RAMATUELLOISES

### ♦ Foyer rural

☎ : 06 76 07 64 73

Salle du Foyer Rural, 43 Rue Victor-Léon

## SPORTS

### ♦ Arts Martiaux

☎ : 06 16 10 12 18

Dojo - Annexe de l'Espace Albert-Raphaël

### ♦ Badminton

☎ : 06 20 41 08 50

Gymnase du Moulin Blanc  
83990 SAINT-TROPEZ

### ♦ Club sportif de l'Escalet

☎ : 04 94 79 23 48 - l'été uniquement

### ♦ Football

☎ : 04 94 79 14 33 / 06 75 28 34 44

Courriel : [footballclubramatuelle@wanadoo.fr](mailto:footballclubramatuelle@wanadoo.fr)

Site : [www.fcramatuelle.fr](http://www.fcramatuelle.fr)

Stade municipal



## VI- LES ASSOCIATIONS RAMATUELLOISES

### ◆ Gymnastique

☎ : 06 82 34 81 23

Courriel : [michele.magnetto@wanadoo.fr](mailto:michele.magnetto@wanadoo.fr)

Espace Albert-Raphaël

### ◆ Krav maga

☎ : 06 70 30 24 69

Espace Albert-Raphaël

### ◆ Ramatuelle Mountain Bike (vélo tout terrain)

☎ : 06 82 86 10 04

Courriel : [vttramatuelle@orange.fr](mailto:vttramatuelle@orange.fr)

### ◆ Tennis

☎ : 04 94 79 29 38 / 06 70 95 54 91

Courriel : [info@rivieratennis.com](mailto:info@rivieratennis.com)

Club-house, La Rocade

## ARTS, MUSIQUES

### ◆ Beaux Arts

☎ : 04 94 79 21 63 / 06 83 07 22 78

Salle du Foyer Rural, 43 Rue Victor-Léon



## VI- LES ASSOCIATIONS RAMATUELLOISES

### ◆ Conservatoire à Rayonnement Intercommunal - Rostropovitch-Landowski

44 Rue Marceau  
83310 COGOLIN

☎ : 04 98 12 29 74

Site : [www.conservatoire-rostropovitch-landowski.fr](http://www.conservatoire-rostropovitch-landowski.fr)

Danse classique et danse jazz : Espace Albert-Raphaël

### DIVERS

#### ◆ Bibliothèque pour tous

☎ : 04 94 79 25 60

Ancienne mairie, 3 Avenue Georges-Clemenceau

Mardi : 17h30 - 19h

Jeudi : 9h30 - 11h

#### ◆ Club informatique

☎ : 04 94 79 84 98

Ecole Gérard Philipe, 63 Rue Jean-Moulin

#### ◆ L'Avioun (aéro-modélisme)

☎ : 06 80 30 97 58

Courriel : [michel@gaiddon.com](mailto:michel@gaiddon.com)

#### ◆ Lou Cantoun provençau (cours de langue provençale)

☎ : 06 86 95 15 45

Courriel : [mireilleraphael@yahoo.fr](mailto:mireilleraphael@yahoo.fr)

Salle du Baou au Hameau du Baou



## VII - ET APRES...

Pour leurs études secondaires, les enfants ramatuellois ont la possibilité d'aller en collège public (collège du Moulin Blanc à Saint-Tropez) ou en collège privé (l'Assomption à Cogolin) puis en lycée public (lycée du Golfe à Gassin).

Des transports scolaires ont lieu également chaque début et fin de semaine pour des établissements publics plus éloignés (lycée professionnel de Lorgues, lycée agricole de Hyères, etc.).

### Où s'adresser ?

#### *Collèges publics :*

- ♦ Collège du Moulin Blanc  
Route des Salins  
83990 SAINT-TROPEZ  
☎ : 04 94 55 84 30  
Fax : 04 94 55 84 35  
Courriel : ce.0830996g@ac-nice.fr

- ♦ Collège Victor HUGO  
670 Route du Bourrian  
83580 GASSIN  
☎ : 04 94 55 23 00  
Fax : 04 96 56 31 14  
Courriel : ce.0831537v@ac-nice.fr

#### *Collège privé :*

- ♦ Collège de l'Assomption  
702 Route des Mines  
83310 COGOLIN  
☎ : 04 94 54 03 03  
Fax : 04 94 54 58 89  
Courriel : assomp@free.fr

#### *Lycée :*

- ♦ Lycée du Golfe de Saint-Tropez  
R.D. 559 Quartier Saint Martin  
83580 GASSIN  
☎ : 04 94 56 28 88  
Fax : 04 94 56 39 27  
Courriel : ce.0831242z@ac-nice.fr



## VII - ET APRES...

- ♦ **Association de parents d'élèves  
GAPE**

Association autonome présente sur les douze communes du Golfe de Saint-Tropez

☎ : 06 10 95 02 77

Courriel : marylene.royer.8@gmail.com

Facebook : [www.facebook.com/GapeGolfeDeSaintTropez](http://www.facebook.com/GapeGolfeDeSaintTropez)

D'autres lycées existent dans le Var et les informations peuvent être données par le C.I.O.  
(voir ci-dessous)

- ♦ **Bureau Information Jeunesse**

Avenue du 8 Mai 1945

83990 SAINT-TROPEZ

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h

☎ : 04 94 97 51 02

Fax : 04 94 97 51 02

Courriel : [bij@ville-sainttropez.fr](mailto:bij@ville-sainttropez.fr)

Site : <http://www.ijca.fr>

- ♦ **Centre d'Information et d'Orientation**

558 Rue Henri-Giraud

83600 FREJUS

☎ : 04 94 19 52 40

Fax : 04 94 44 48 21

Courriel : [cio.frejus@ac-nice.fr](mailto:cio.frejus@ac-nice.fr)



## VII - ET APRES...

### ♦ Mission Locale du Golfe de Saint-Tropez

14 Rue Carnot

83310 COGOLIN

☎ : 04 94 54 62 52

Fax : 04 94 54 02 00

Courriel : [missionlocale.cogolin@wanadoo.fr](mailto:missionlocale.cogolin@wanadoo.fr)

### ♦ Pôle emploi

Centre commercial Agora

83310 COGOLIN

☎ : 39 49

Fax : 04 94 54 40 01

Courriel : [ape.83475@pole-emploi.fr](mailto:ape.83475@pole-emploi.fr)

Site : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

### Premiers jobs saisonniers

Le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme destiné à encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueil de loisirs.

Chaque année, la mairie de Ramatuelle prend en charge la formation pour 2 jeunes ramatuellois.

Les candidats doivent avoir 17 ans révolus le 1<sup>er</sup> jour de la formation.



## VII - NUMEROS UTILES

### SERVICES PUBLICS

- ◆ **La Poste**  
1 Place Général de Gaulle  
☎ : 36 31  
Site : [www.monbureaudeposte.fr](http://www.monbureaudeposte.fr)
- ◆ **Mairie**  
60 Boulevard du 8 mai 1945  
☎ : 04 98 12 66 66  
Site : [www.ramatuelle.fr](http://www.ramatuelle.fr)
- ◆ **Office de Tourisme et de la Culture**  
1 bis Rue Victor-Léon  
☎ : 04 98 12 64 00  
Courriel : [office@ramatuelle-tourisme.com](mailto:office@ramatuelle-tourisme.com)  
Site : [www.ramatuelle-tourisme.com](http://www.ramatuelle-tourisme.com)
- ◆ **Police municipale**  
60 Boulevard du 8 mai 1945  
☎ : 04 98 12 66 67  
Poste annexe à Pampelonne l'été

### VIE PRATIQUE

- ◆ **Banque**  
Crédit Agricole  
Distributeur automatique de billets  
Agence de Ramatuelle  
16 Avenue Georges-Clemenceau  
☎ : 32 25  
Site : [www.ca-pca.fr](http://www.ca-pca.fr)
- ◆ **Culte catholique**  
Paroisse de Ramatuelle  
☎ : 04 94 79 62 55  
Offices religieux à l'église, place de l'Ormeau et en été également à la chapelle de Pampelonne



## VII - NUMEROS UTILES

### SERVICES SOCIAUX

- ♦ **CCAS / Assistance sociale**  
161 Rue de la Roche des Fées  
☎ : 04 94 96 17 55  
Fax : 04 94 43 66 48  
Courriel : ccas@mairie-ramatuelle.fr
- ♦ **Sécurité sociale**  
Permanence CPAM :  
le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30  
80 Boulevard Georges-Clemenceau  
83310 COGOLIN  
☎ : 04 94 56 65 44

### SERVICES MÉDICAUX

- ♦ **Dentiste**  
29 Avenue Georges-Clemenceau  
☎ : 04 94 79 28 59  
Courriel : frjammes@aol.com  
*Sur rendez-vous : lundi 14h à 19h et mardi, mercredi, vendredi 10h à 19h*
- ♦ **Infirmières**  
7 Passage du Ponant  
☎ : 04 94 79 26 57 / 06 15 99 62 13
- ♦ **Médecin généraliste**  
4 Avenue Georges-Clemenceau  
☎ : 04 94 79 21 51  
*Consultations : en semaine 9h30 à 12h30  
Après-midi sur rendez-vous  
Juillet-août : 9h30 à 12h30 et 17h à 19h  
Tous les jours sauf dimanche après-midi*
- ♦ **Pédiatres et ostéopathes**  
Voir annuaire des communes voisines



## VII - NUMEROS UTILES

### ♦ Pharmacie

8 Avenue Georges-Clemenceau

☎ : 04 94 79 20 78

*En semaine : 9h à 12h15 / 15h à 19h15*

*Samedi 9h à 12h15*

*Dimanche 9h30 à 12h30*

*Eté : 8h30 à 20h*

*Samedi 9h à 12h30 / 15h à 19h30*

*Dimanche 9h à 12h30*

### URGENCES SANTÉ

Aide médicale d'urgence : **15**

Appel d'urgence européen : **112**

### ♦ Ambulances Var assistance

☎ : 04 94 96 50 50

### ♦ Centre antipoison - Marseille

☎ : 04 91 75 25 25

### ♦ Drogues info services

☎ : 0 800 231 313

### ♦ Enfance maltraitée

☎ : 119

### ♦ Garde médicale du Golfe

☎ : 04 94 97 65 65

### ♦ Pharmacie de garde

☎ : 32 37

### ♦ Pôle de santé - Gassin

1508 R.D. 559

83580 GASSIN

Urgences ☎ : 04 98 12 53 08

Hôpital ☎ : 04 98 12 50 00

Clinique ☎ : 04 98 12 70 00

### ♦ Sapeurs-pompiers

☎ : 18 ou 1123

☎ : 04 94 97 90 60

Caserne à Saint-Tropez - parking du port

[www.pompiers-saint-tropezgassin.com](http://www.pompiers-saint-tropezgassin.com)

### ♦ Urgence dentaire

☎ : 04 98 01 62 63

### ♦ SIDA Info service

☎ : 0 800 840 800



## VII - NUMEROS UTILES

### URGENCES SÉCURITÉ

#### ♦ Gendarmerie nationale

☎ : 04 94 97 26 25

Brigade à Saint-Tropez  
Place de la Garonne  
83990 SAINT-TROPEZ

☎ : 04 94 43 45 26

Compagnie de Gassin  
DCN RD 98A  
83580 GASSIN

Site : [www.defense.gouv.fr/gendarmerie](http://www.defense.gouv.fr/gendarmerie)

### TRANSPORTS

#### ♦ Autocars

**Varlib - Gare routière de Toulon (avec disque)**

☎ : 04 94 24 60 00

**Direction des transports du CG 83**

☎ : 04 94 18 69 30 / 04 94 18 69 40 / 04 94 18 69 50

Horaires affichés aux arrêts de bus ou consultables sur [www.varlib.fr](http://www.varlib.fr)

**Transport SUMA - Gare routière Saint-Tropez (avec disque)**

☎ : 04 94 56 25 74



## IX - ANNUAIRE

### a) ECOLE ET SERVICES MUNICIPAUX

◆ **Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

☎ : 04 94 82 27 35

Fax : 04 94 79 12 80

◆ **Crèche**

☎ : 04 94 49 26 58 / 09 60 40 57 80

◆ **Ecole**

☎ / fax : 04 94 79 21 05

◆ **Etude surveillée / Mercredis loisirs / Nouvelles Activités Périscolaires**

☎ : 04 94 82 27 35

◆ **Garderie périscolaire**

☎ : 06 33 28 09 25

◆ **Mairie - service population**

☎ : 04 98 12 66 68 / 04 98 12 66 73

Fax : 04 94 79 26 33

◆ **Service restauration**

☎ : 04 94 17 98 85

◆ **Transport scolaire**

☎ : 06 78 79 14 47 / 06 23 88 44 51



## IX - ANNUAIRE

### b) ADMINISTRATIONS

◆ **Bureau Information Jeunesse**

☎ : 04 94 97 51 02

Fax : 04 94 97 51 02

◆ **Centre d'Information et d'Orientation**

☎ : 04 94 19 52 40

Fax : 04 94 44 48 21

◆ **Collège de l'Assomption - Cogolin - Sainte-Maxime**

☎ : 04 94 54 03 03

Fax : 04 94 54 58 89

◆ **Collège du Moulin Blanc - Saint-Tropez**

☎ : 04 94 55 84 30

Fax : 04 94 55 84 35

◆ **Collège Victor Hugo - Gassin**

☎ : 04 94 55 23 00

Fax : 04 96 56 31 14

◆ **Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI)**

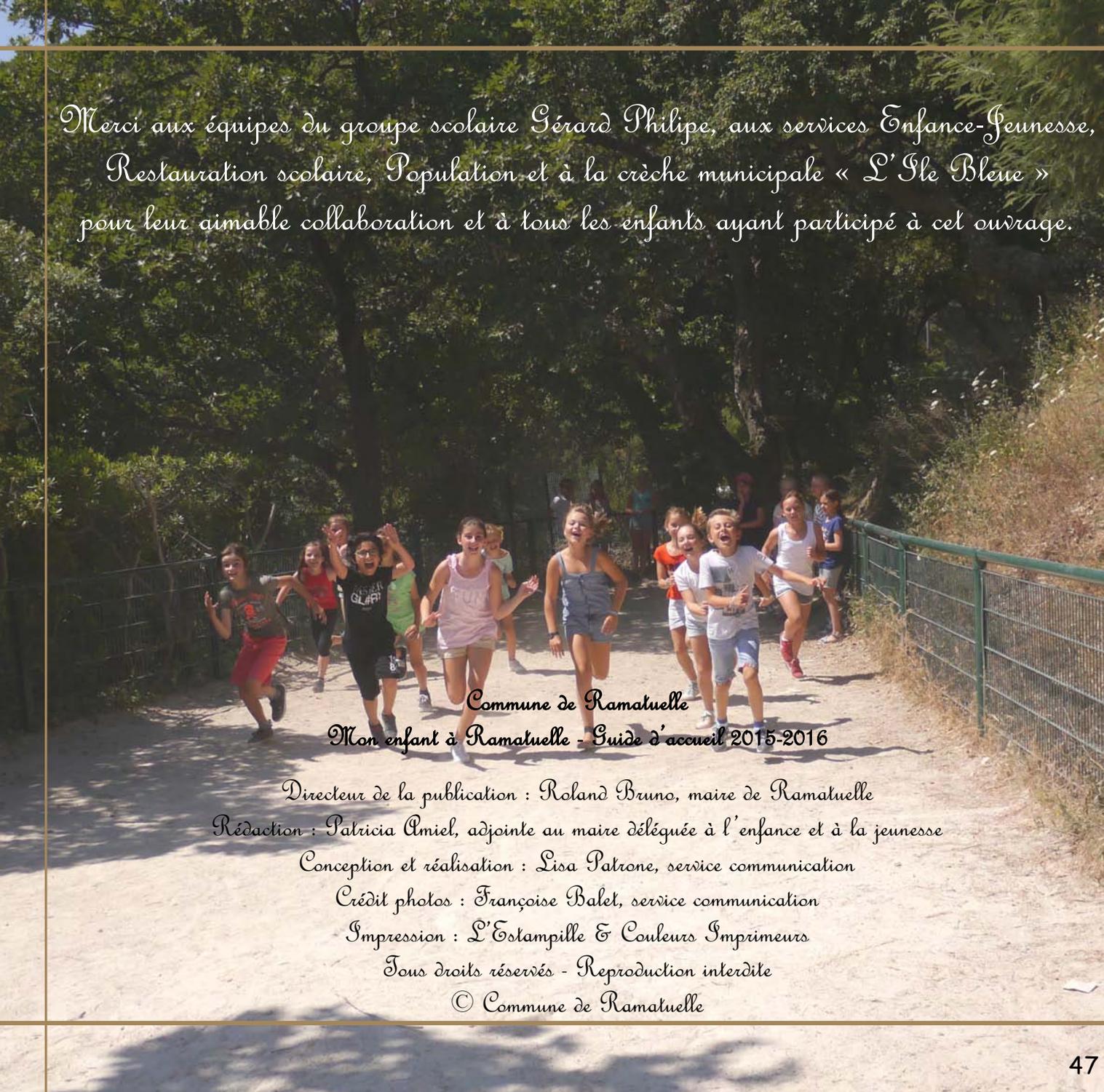
☎ : 04 98 12 29 74

Fax : 04 98 12 68 75



## IX - ANNUAIRE

- ♦ **Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)**  
☎ : 04 94 09 55 00  
Fax : 04 94 09 55 15
  
- ♦ **Inspection de Circonscription de l'Education Nationale (IEN)**  
☎ : 04 94 54 77 11  
Courriel : ien-cogolin@ac-nice.fr
  
- ♦ **Lycée du Golfe de Saint-Tropez**  
☎ : 04 94 56 28 88  
Fax : 04 94 56 39 27
  
- ♦ **Mission Locale du Golfe de Saint-Tropez**  
☎ : 04 94 54 62 52  
Fax : 04 94 54 02 00
  
- ♦ **ODEL VAR**  
*Siège social :*  
☎ : 04 94 50 59 00  
Fax : 04 94 68 99 30  
*Service commercial / réservations :*  
☎ : 04 94 92 59 85  
Fax : 04 98 04 01 74
  
- ♦ **Pôle emploi**  
☎ : 39 49  
Fax : 04 94 54 40 01

A group of children, mostly girls, are running happily on a dirt path through a wooded area. They are wearing various casual clothing like tank tops, t-shirts, and shorts. The path is bordered by a green metal fence on the right and dense trees on the left. The scene is bright and sunny.

*Merci aux équipes du groupe scolaire Gérard Philipe, aux services Enfance-Jeunesse, Restauration scolaire, Population et à la crèche municipale « L'Île Bleue » pour leur aimable collaboration et à tous les enfants ayant participé à cet ouvrage.*

*Commune de Ramatuelle  
Mon enfant à Ramatuelle - Guide d'accueil 2015-2016*

*Directeur de la publication : Roland Bruno, maire de Ramatuelle  
Rédaction : Patricia Amiel, adjointe au maire déléguée à l'enfance et à la jeunesse  
Conception et réalisation : Lisa Patrone, service communication  
Crédit photos : Françoise Balet, service communication  
Impression : L'Estampille & Couleurs Imprimeurs  
Tous droits réservés - Reproduction interdite  
© Commune de Ramatuelle*

